



Conseil en assurances sociales

Connaître mes droits

procap

Pour personnes avec handicap.
Sans compromis.



Nous défendons vos droits en matière d'assurances sociales

Des lois complexes

De nombreuses personnes en situations de handicap ont droit à des prestations des assurances sociales. Toutefois, dans la pratique, elles rencontrent souvent des difficultés pour faire valoir leurs droits. Déterminée et experte dans le domaine, Procap se bat pour que les lois en matière d'assurances sociales soient appliquées dans l'intérêt des personnes avec handicap.

Conseil personnalisé

Procap propose un conseil personnalisé et un soutien juridique. Les prestations de conseil juridique sont gratuites pour les membres de Procap. Des règles particulières s'appliquent aux non-membres et aux nouveaux membres. L'offre se limite au droit des assurances sociales et ne couvre pas les questions relevant d'autres domaines juridiques.

Nos conseils portent principalement sur les thématiques suivantes :

- Assurance-invalidité
- Assurance-accidents
- Prévoyance professionnelle
- Prestations complémentaires

Nos expert·e·s proches de vous

Votre centre de conseil régional

Un soutien compétent et expérimenté

Nos spécialistes en assurances sociales et avocat·e·s du service juridique accompagnent les personnes en situations de handicap dans toutes leurs démarches. Du conseil téléphonique à la représentation devant les tribunaux, nous sommes à vos côtés.

Besoin de soutien juridique ?

Pour toute question relative au droit des assurances sociales, contactez directement le Centre de conseil de votre région.

Vous trouverez **les coordonnées du Centre de conseil de votre région** sur : procap.ch/centres-conseil



Ensemble, allons plus loin

Informations et perfectionnement

Le droit des assurances sociales est un domaine complexe. Afin d'aider les personnes en situations de handicap et leur entourage à mieux comprendre ce domaine législatif, Procap propose :

Des soirées d'information et des conférences

Nous y abordons différents thèmes liés au droit des assurances sociales. Ces conférences sont animées par des avocat·e·s de Procap et s'adressent aux personnes concernées et à leurs familles, ainsi qu'aux écoles spécialisées et aux institutions.

Sur demande, nous organisons également des formations et présentations personnalisées.

Contact : formation@procap.ch

Des brochures informatives

Nos fiches et brochures expliquent simplement les principales questions liées aux assurances sociales et aux droits des personnes en situations de handicap. Elles peuvent être téléchargées sur procap.ch/fr/publications.

Un guide pour les parents : « Les droits de mon enfant »

Fruit de la longue expérience de conseil de Procap, le guide « Les droits de mon enfant » a été conçu pour apporter des réponses claires aux parents et aux proches. Cet ouvrage pratique fournit, de manière compréhensible et illustrée par de nombreux exemples, des informations pertinentes sur l'assurance-invalidité, les mesures médicales, l'allocation pour impotent, le supplément pour soins intenses, le financement des soins, ainsi que différentes questions de procédure.

Plus d'informations sur le guide et les prestations de conseil :

procap.ch/conseil-juridique

Procap

Pour les personnes avec handicap

Procap est la plus grande organisation d'entraide de et pour personnes avec handicap en Suisse. Fondée en 1930, elle compte aujourd'hui quelque 25 000 membres répartis dans près de 30 sections locales et plus de 20 groupes sportifs.

Procap défend les intérêts des personnes avec handicap et offre des conseils professionnels dans les domaines du droit des assurances sociales, de la construction, du logement et des voyages. Grâce à l'engagement de nombreuses personnes bénévoles, Procap soutient aussi les personnes en situations de handicap dans leur vie de tous les jours et lors d'activités de loisirs.

Vous souhaitez en savoir plus ? **Contactez-nous !**

Procap Suisse

Service juridique

Rue de Flore 30 | 2502 Bienne

Téléphone : 032 328 73 15

service.juridique@procap.ch

procap.ch



Chaque franc compte : vous pouvez aussi
soutenir Procap en faisant un don.

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don

